

# AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP SELECT - I EUR

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

## Objectif d'investissement

Réaliser une croissance du capital à long terme.

Le Compartiment investit au moins 75 % de son actif net dans les actions de sociétés cotées dans la zone euro et dont le siège social est situé dans cette dernière, à hauteur minimale de 51 % de l'actif net en actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à la capitalisation boursière maximale de l'indice de référence. Il peut étendre ses placements à d'autres États membres de l'Union européenne, suivant les perspectives d'intégration ultérieure de ces pays à la zone euro.

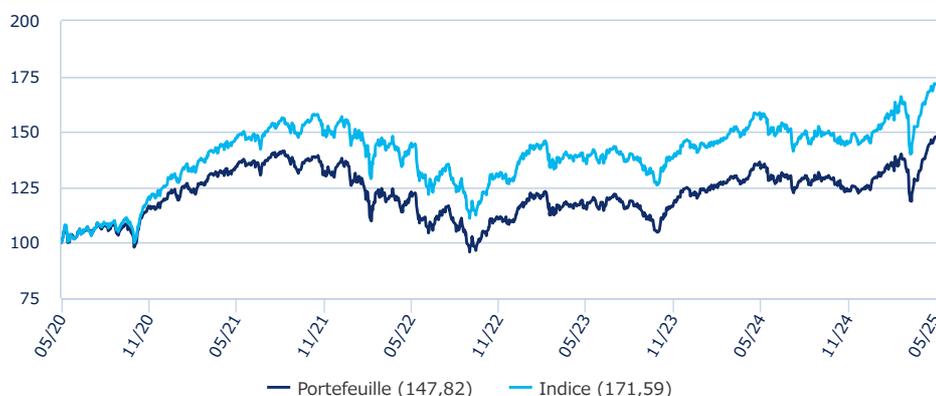
Le Compartiment a recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques et de gestion efficace de portefeuille.

**Indice de référence :** Le Compartiment est activement géré et cherche à le surperformer l'Indice MSCI EMU Small Cap. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire, et il investira dans des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'indice de référence. Néanmoins, l'ampleur de l'écart avec l'Indice de référence devrait être importante. Le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG pour son portefeuille supérieure à celle de son Indice de référence.

**Processus de gestion :** L'équipe d'investissement sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale (démarche ascendante), en élaborant un portefeuille concentré de titres dans lesquels elle a foi.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	30/04/2025	28/02/2025	31/05/2024	31/05/2022	29/05/2020	29/05/2015	24/09/2004
<b>Portefeuille</b>	18,47%	9,30%	9,97%	9,69%	21,29%	47,82%	60,39%	421,43%
<b>Indice</b>	17,02%	7,29%	8,82%	8,99%	19,46%	71,59%	97,26%	430,04%
<b>Ecart</b>	1,45%	2,01%	1,15%	0,70%	1,83%	-23,77%	-36,87%	-8,61%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Portefeuille</b>	0,16%	13,91%	-19,48%	13,99%	2,54%	24,28%	-17,16%	22,29%	-1,83%	26,69%
<b>Indice</b>	0,45%	14,02%	-17,11%	23,35%	5,45%	28,21%	-17,40%	24,19%	3,26%	24,33%
<b>Ecart</b>	-0,29%	-0,11%	-2,37%	-9,36%	-2,91%	-3,93%	0,24%	-1,90%	-5,09%	2,36%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 2 837,89 ( EUR ) (D) 1 534,50 ( EUR )
Date de VL et d'actif géré : 30/05/2025
Actif géré : 471,27 ( millions EUR )
Code ISIN : (C) LU0568606817 (D) LU0568606908
Code Bloomberg : SOGESCB LX
Indice de référence : MSCI EMU Small Cap
Notation Morningstar "Overall" © : 3
Catégorie Morningstar © : EUROZONE MID-CAP EQUITY
Nombre de fonds de la catégorie : 158
Date de notation : 30/04/2025
Date de création de la classe : 24/06/2011

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Funds.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe



**Cristina Matti**

Responsable de l'équipe Small & Mid Cap Europe



**Matthieu Jeanneney**

Gérant de portefeuille

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

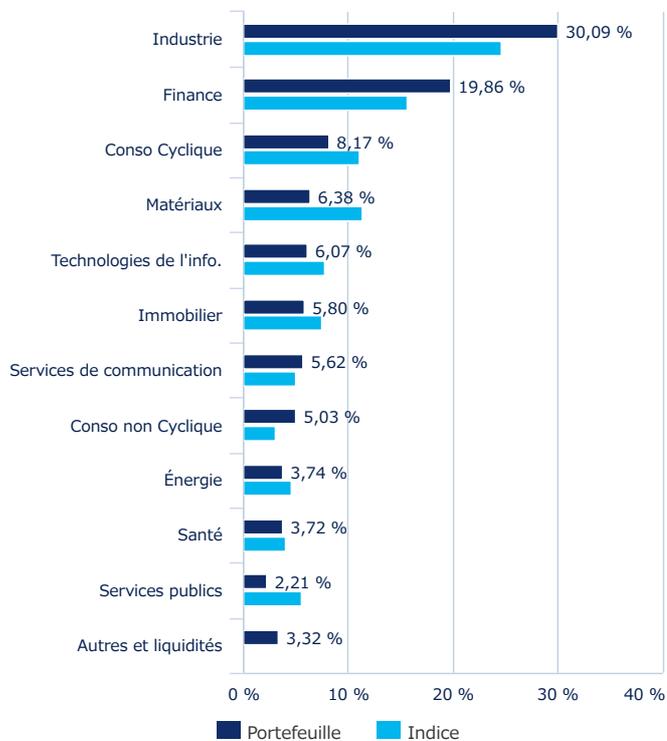
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	19,04%	17,64%	16,78%	18,81%
Volatilité de l'indice	19,87%	17,48%	16,82%	18,74%
Tracking Error ex-post	3,46%	3,25%	3,55%	3,51%
Ratio d'information	0,28	0,17	-0,92	-0,62
Ratio de sharpe	0,37	0,20	0,40	0,23
Beta	0,94	0,99	0,98	0,99

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

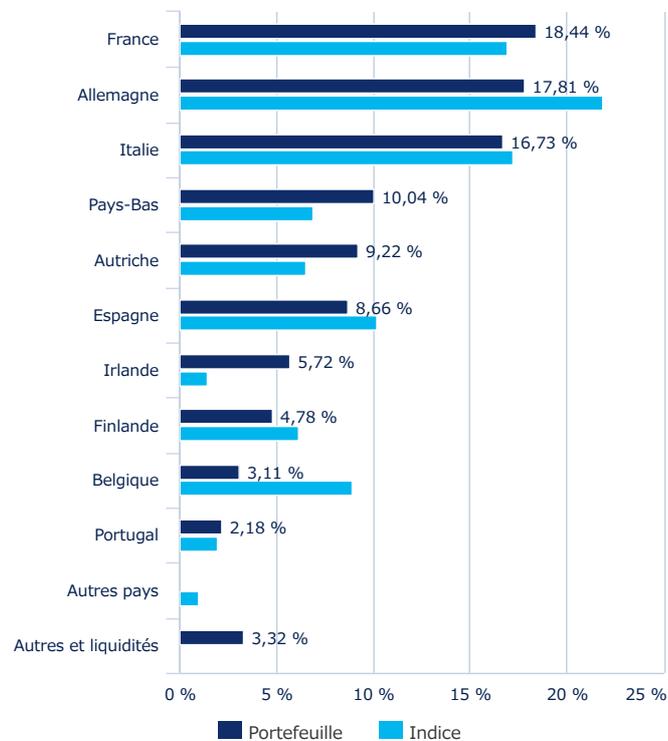
	Depuis le lancement
Baisse maximale	-60,58%
Délai de recouvrement (jours)	1 681
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-21,49%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	16,70%

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	PORTEFEUILLE	INDICE	ECART (P - I)
SCOUT24 SE	2,77%	-	2,77%
UNIPOL ASSICURAZIONI SPA	2,73%	-	2,73%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	3,74%	1,14%	2,60%
ASR NEDERLAND NV	2,34%	-	2,34%
ANDRITZ AG	3,08%	0,82%	2,27%
EURONEXT NV	2,26%	-	2,26%
SPIE SA	3,38%	1,26%	2,11%
EXOSENS SAS	2,18%	0,17%	2,01%
CONSTRUCCIONES AUXIL FERROCARR	2,13%	0,18%	1,95%
CTS EVENTIM AG	1,95%	-	1,95%
<b>TOTAL</b>	<b>26,56%</b>	<b>3,58%</b>	<b>22,99%</b>

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	PORTEFEUILLE	INDICE	ECART (P - I)
HENSOLDT AG	-	1,15%	-1,15%
ACKERMANS & VAN HAAREN NV	-	0,95%	-0,95%
LOTTOMATICA GROUP SPA	-	0,93%	-0,93%
RENN GROUP AG	-	0,92%	-0,92%
TECHNIP ENERGIES NV	-	0,88%	-0,88%
SCOR SE	-	0,86%	-0,86%
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SPA	-	0,84%	-0,84%
VALMET OYJ	-	0,84%	-0,84%
THYSSENKRUPP AG	-	0,83%	-0,83%
ELIA GROUP SA/NV	-	0,81%	-0,81%
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>9,02%</b>	<b>-9,02%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Le fonds est géré activement ; les allocations sectorielles varient au fil des périodes et ne reflètent pas un engagement envers une politique ou un secteur d'investissement.

## ACTIONS ■

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	PORTEFEUILLE	INDICE
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	3,74%	1,14%
SPIE SA	3,38%	1,26%
BANKINTER SA	3,23%	1,52%
ANDRITZ AG	3,08%	0,82%
BAWAG GROUP AG	3,02%	1,68%
SCOUT24 SE	2,77%	-
UNIPOL ASSICURAZIONI SPA	2,73%	-
ARCADIS NV	2,54%	0,65%
WIENERBERGER AG	2,41%	0,73%
ELIS SA	2,40%	0,78%
<b>TOTAL</b>	<b>29,30%</b>	<b>8,58%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	24/06/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU0568606817 (D) LU0568606908
Souscription minimum: 1ère / suivantes	5 000 000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Détail de la commission de surperformance	MSCI EMU Small Cap
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Coûts de transaction	0,29%
Frais de conversion	1,00 %
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,86%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	01/10/2010 : 100.00% MSCI EMU SMALL CAP 30/04/2009 : 100.00% CLOS FTSE EUROBLOCK E :S 23/09/2004 : 100.00% HSBC SMALLER EURO BLOCK E

Les informations sur les coûts contenues dans ce rapport peuvent ne pas être exhaustives et le Fonds peut engager d'autres dépenses. Pour plus d'informations sur les coûts, frais et autres dépenses, veuillez vous référer au Prospectus et au PRIIPS KID disponibles sur [Amundi.com](http://Amundi.com).

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit prendre en compte toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Veuillez vous référer à la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et à la Déclaration d'Amundi sur la Finance Durable disponibles sur [Amundi.com/legal-documentation](http://Amundi.com/legal-documentation). Pour plus d'informations spécifiques au produit, veuillez vous référer au Prospectus et au Document Précontractuel (PCD) du Fonds disponibles sur [Amundi.com](http://Amundi.com).

ACTIONS ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs de développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

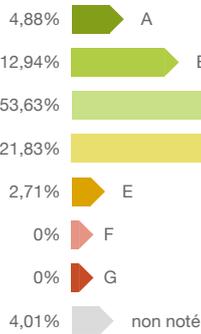
**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

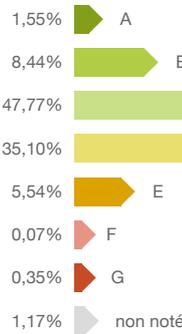
**Univers d'investissement ESG**

100% MSCI EMU SMALL CAP

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	128
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	96,88%

Label ISR



**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



**Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :**

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

Source Morningstar © Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

ACTIONS ■

**Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone : émissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Intensité carbone totale (Portefeuille/Benchmark) : 118,75 / 193,06

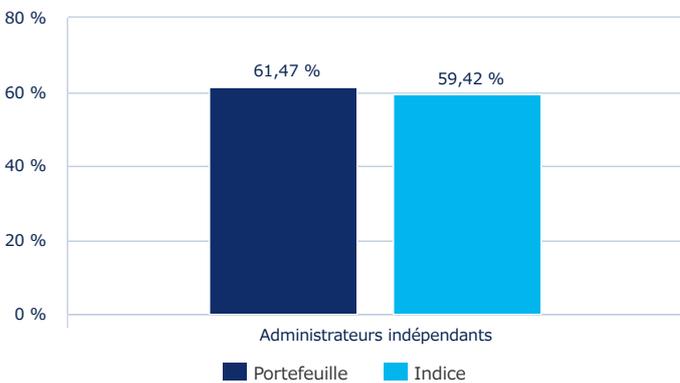


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 94,35% 96,53%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

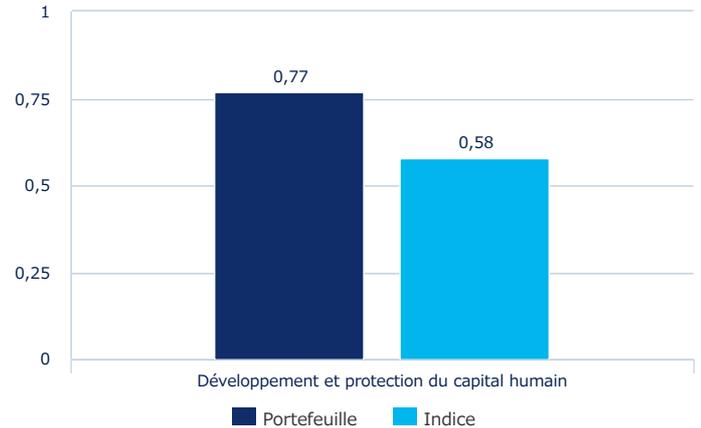


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,04% 94,88%

**Social<sup>2</sup>**

**Développement et protection du capital humain**

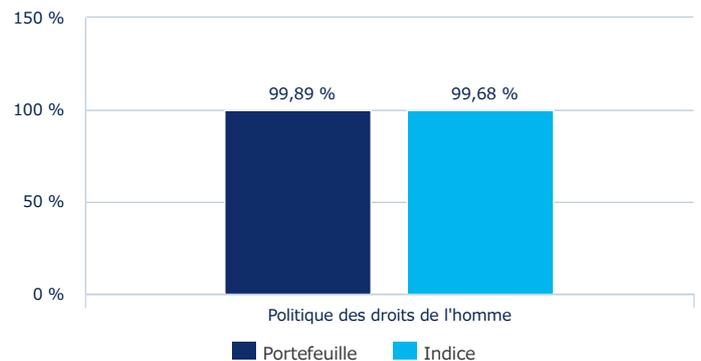


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,24% 98,14%

**Respect des droits Humains<sup>3</sup>**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 96,04% 94,88%

## ACTIONS ■

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Indicateur Social - Score des conditions de travail.** Indicateur qui prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

## ACTIONS

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressorissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

## Avertissement

Ce document est fourni aux Clients professionnels, y compris aux intermédiaires financiers. Il n'est pas destiné au public et ne doit pas être fourni au public. Il s'agit d'une communication à caractère commercial. Veuillez vous reporter au prospectus/document d'informations ainsi qu'au DIC/DICI avant de prendre toute décision d'investissement définitive.

Le présent document contient des informations sur les services d'investissement fournis par les sociétés du groupe Amundi, par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou par les organismes de placement collectif irlandais à capital variable (les « Fonds ») établis en vertu des lois du Luxembourg et dont la distribution au public est autorisée par la Commission de surveillance du secteur financier ou par les lois d'Irlande ainsi que par la Banque centrale d'Irlande.

**La société de gestion de :** Amundi Funds, Amundi Fund Solutions, First Eagle Amundi et Amundi Index Solutions est Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ;

CPR Invest est CPR Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France ;

KBI Funds ICAV et Amundi Fund Solutions ICAV est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, Irlande.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement; il ne s'agit ni d'une recommandation, ni d'une analyse financière, ni d'un conseil financier et il ne constitue pas une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des Fonds ou des services décrits dans les présentes, dans aucune juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale.

Ce document n'a pas été soumis à une approbation réglementaire et ne doit être publié que dans les juridictions autorisées et à destination des personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et ne sauraient être copiées, reproduites, modifiées ou distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management S.A. (« Amundi ») à aucune personne ou entité tierce dans aucun pays.

Les Fonds décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs et il se peut qu'ils ne soient pas enregistrés aux fins de la distribution au public auprès des autorités compétentes dans tous les pays.

Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords conclus pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a émis une notification.

Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementaire à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>.

L'investissement comporte des risques. Le rendement d'un investissement et la valeur du principal d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner la perte du montant initialement investi. La décision d'un investisseur d'investir dans les Fonds doit tenir compte de la totalité des caractéristiques ou objectifs des Fonds. Les performances passées ne permettent pas de prédire les résultats futurs. Le rendement d'un investissement et la valeur du principal d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner la perte du montant initialement investi. Tous les investisseurs sont invités à consulter un conseiller professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il relève de la responsabilité des investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, et en particulier le prospectus en vigueur, pour chaque Fonds. Les souscriptions dans les Fonds ne seront acceptées que sur la base de leurs derniers prospectus respectifs, en anglais ou dans la langue locale du pays de l'UE concerné dans lequel les Fonds sont enregistrés, et/ou des documents d'informations clés pour l'investisseur/documents d'informations clés (« DICI »/« DIC ») disponibles dans la langue locale dans les pays de l'UE où les Fonds sont enregistrés) qui, avec les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement au siège social d'Amundi Luxembourg S.A. ou sur [www.amundi.lu](http://www.amundi.lu). En Italie, cette documentation est disponible à l'adresse [www.amundi.it](http://www.amundi.it). En Irlande, la présente documentation est disponible à l'adresse [www.amundi.ie](http://www.amundi.ie) ou, pour KBI Funds ICAV, à l'adresse [www.kbiglobalinvestors.com](http://www.kbiglobalinvestors.com). Les informations relatives aux coûts et aux frais des Fonds peuvent être obtenues en consultant les DICI/DIC.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts/actions des Fonds.

Des informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>.

**Dans les États membres de l'EEE,** le contenu du présent document est approuvé par Amundi pour une utilisation avec des Clients professionnels (tels que définis dans la Directive UE no 2004/39/CE) uniquement et ne doit pas être distribué au public. Amundi Ireland Limited est autorisée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. KBI Global Investors Ltd est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Elle est en outre considérée comme étant autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. La nature et l'étendue des protections offertes aux consommateurs peuvent différer de celles des entreprises basées au Royaume-Uni. Les détails du régime de permissions temporaires, qui permet aux entreprises basées dans l'EEE d'opérer au Royaume-Uni pendant une période limitée, le temps d'obtenir une autorisation complète, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. Société Générale, succursale de Dublin, 3rd Floor, IFSC House, IFS, Dublin 1 est l'agent de services des compartiments d'Amundi Funds et de First Eagle Amundi qui sont enregistrés en Irlande.

**Au Royaume-Uni (« UK »),** la présente communication à caractère commercial est publiée par Amundi (UK) Limited (« Amundi UK »), 77 Coleman Street, London, EC2R 5BJ, Royaume-Uni. Amundi UK est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority (« FCA ») et inscrite au Registre des services financiers (« Financial Services Register ») de la FCA sous le numéro 114503. Vous pouvez vérifier ces informations à l'adresse <https://register.fca.org.uk/> et obtenir, sur demande, de plus amples informations sur son autorisation. Cette communication à caractère commercial est approuvée par Amundi UK pour une utilisation avec des Clients professionnels (tels que définis dans le Manuel des règles et des directives (« Handbook of Rules and Guidance ») de la FCA (le « Manuel de la FCA »)) et ne doit pas être distribuée au public. Les performances passées ne sont ni une garantie ni un indicateur des résultats futurs. Amundi Funds SICAV, First Eagle Amundi SICAV, Amundi Index Solutions, CPR Invest SICAV, KBI Funds ICAV et Amundi Fund Solutions ICAV sont des organismes reconnus en vertu du régime d'autorisation de commercialisation temporaire de la FCA. Lorsqu'un fonds est un organisme de placement collectif non réglementé en vertu de la loi britannique de 2000 sur les services et les marchés financiers (« Financial Services and Markets Act » ou « FSMA »), la présente communication à caractère commercial s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui sont considérées comme n'étant pas des clients de détail (Clients professionnels ou Contreparties éligibles), tel qu'indiqué dans le Manuel de la FCA, dans le document intitulé « Conduct of Business Sourcebook », section 4.12B sur la promotion des investissements non destinés au grand public, tel que ponctuellement amendé, et qui sont donc exemptées des restrictions visées à l'article 238 de la FSMA. Cette communication à caractère commercial ne doit en aucun cas être utilisée par d'autres personnes à quelque fin que ce soit.

Les investisseurs potentiels au Royaume-Uni doivent être conscients qu'aucune des protections offertes par le système réglementaire britannique ne s'applique à un investissement dans un Fonds et qu'aucune indemnisation ne sera offerte dans le cadre du système d'indemnisation des services financiers en vigueur au Royaume-Uni.

**En Suisse,** le présent document est destiné aux Investisseurs qualifiés (tels que définis dans la loi suisse sur les placements collectifs du 23 juin 2006, telle que modifiée ou complétée) et ne doit pas être proposé au public. Le Représentant et l'Agent payeur des Fonds enregistrés aux fins de commercialisation auprès du public en Suisse sont, pour Amundi Funds, First Eagle Amundi et Amundi Index Solutions : Représentant - CACEIS (Switzerland) SA et Agent payeur - CACEIS Bank, succursale de Nyon, toutes deux sises au 35 route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon ; pour KBI Funds ICAV : Représentant - ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich et Agent payeur - NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. Des exemplaires gratuits du prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des rapports annuels et semestriels, des règlements de gestion et d'autres documents d'informations sont disponibles à l'adresse du représentant indiquée ci-dessus.

**En France,** un prospectus gratuit est disponible auprès d'Amundi Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - RCS de Paris, France no 437 574 452 ou auprès du centralisateur des Fonds qui, dans le cas d'Amundi Funds, d'Amundi Index Solutions et de CPR Invest SICAV est CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris et, dans le cas de First Eagle Amundi SICAV, est Société Générale, 29 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

**En Allemagne,** pour de plus amples informations sur les Fonds, un prospectus gratuit peut être demandé à Amundi Deutschland GmbH, Arnulfstr. 124-126, 80636 Munich, Allemagne (Tél. : +49.89.99.226.0). L'agent payeur et d'information d'Amundi Fund Solutions ICAV est Marcard Stein & CO AG, Ballindamm 36, 20095 Hambourg, Allemagne.

**En Autriche,** les agents payeurs des Fonds enregistrés aux fins de la distribution au public sont, s'agissant d'Amundi Fund Solutions : UniCredit Bank Austria AG, Rothschildplatz 1, A-1020 Wien ; s'agissant d'Amundi Funds, d'Amundi Index Solutions et de First Eagle Amundi : Société Générale, succursale de Vienne, Prinz Eugen Strasse 8 - 10/5/Top 11, A-1040 Wien ; s'agissant de CPR Invest : Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien et, s'agissant de KBI Funds ICAV : Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Wien.

**En Espagne,** les Fonds sont des organismes de placement collectif étrangers enregistrés auprès de la CNMV et sont numérotés comme suit : Amundi S.F. (493) ; Amundi Fund Solutions (1333) ; Amundi Fund Solutions ICAV (1969) ; Amundi Funds (61) ; First Eagle Amundi (111) ; Amundi Index Solutions (1495) ; CPR Invest (1564) et KBI Funds ICAV (1248). Tout investissement dans les Fonds ou dans leurs compartiments respectifs doit être effectué par l'intermédiaire d'un distributeur enregistré en Espagne. Amundi Iberia SGIC, SAU, est le principal distributeur des Fonds en Espagne; la société est enregistrée sous le numéro 31 dans le registre des SGIC de la CNMV et est sise P<sup>o</sup> de la Castellana 1, Madrid 28046. La liste de tous les distributeurs espagnols est disponible auprès de la CNMV à l'adresse [www.cnmv.es](http://www.cnmv.es). Les parts/actions ne peuvent être acquises que sur la base du prospectus le plus récent, du document d'informations clés pour l'investisseur et de toute autre documentation à jour, qui peuvent être obtenus auprès de la CNMV.

**Au Chili et au Pérou,** l'utilisation du présent document est approuvée par Administradora de Fondos de Pensiones et par d'autres investisseurs institutionnels.

## ACTIONS ■

## Avertissement

**Au Mexique**, ce document est approuvé pour une utilisation avec des investisseurs institutionnels. Il ne peut pas être distribué à des tiers ou au public.

**À Singapour**, le présent document est fourni uniquement à des fins d'utilisation interne pour les distributeurs et les conseillers financiers et ne doit pas être distribué au grand public. Les investisseurs sont invités à lire le mémorandum d'information des Fonds de Singapour avant de décider d'investir dans les Fonds. La distribution s'effectue par l'intermédiaire d'Amundi Singapore Limited, 80 Raffles Place, UOB Plaza 1, #23-01, Singapore 048624 et/ou des distributeurs autorisés du Fonds. Amundi Singapore Limited est réglementée par l'autorité monétaire de Singapour (« Monetary Authority of Singapore » ou « MAS »). Certains compartiments des Fonds sont notifiés en tant qu'organismes soumis à des restrictions en vertu de l'article 305 de la loi Securities and Futures Act 2001 de Singapour (« SFA ») et de la sixième annexe du Règlement Securities and Futures de 2005 (offres d'investissements) (organismes de placement collectif) (les « Organismes soumis à restrictions »). Le présent document doit être interprété comme faisant partie du mémorandum d'information de Singapour des Organismes soumis à restrictions (« Singapore information memorandum » ou « Singapore IM »), lequel doit être considéré comme incluant et intégrant le prospectus des Organismes soumis à restrictions, tout supplément au prospectus relatif aux Organismes soumis à restrictions, le présent document ainsi que tout autre document ou toute autre correspondance, communication ou documentation envoyé ou fourni ponctuellement aux participants éligibles en lien avec les Organismes soumis à restrictions. Par conséquent, le présent document ne doit pas être utilisé ou interprété seul ou sans référence au Singapore IM, mais dans le cadre de ce dernier. Les investisseurs sont invités à lire le Singapore IM applicable avant de décider d'investir dans les Organismes soumis à restrictions. Les parts/actions offertes dans le cadre des Organismes soumis à restrictions tels qu'ils sont définis dans le Singapore IM applicable ne sont ni autorisées ni reconnues par la MAS et ne peuvent pas être proposées aux investisseurs de détail. Par conséquent, le présent document et les informations qu'il contient ne peuvent pas être diffusés ou distribués. De même, les parts/actions concernées ne peuvent pas être offertes ou vendues, ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, auprès de personnes situées à Singapour à l'exception (i) d'un investisseur institutionnel au sens de l'article 304 de la SFA, (ii) d'une personne concernée en vertu de l'article 305(1) de la SFA ou de toute personne visée à l'article 305(2) de la SFA, et conformément aux conditions stipulées à l'article 305 de la SFA ou (iii) autrement, en vertu des conditions de toute autre disposition applicable de la SFA et conformément à ces conditions. En acceptant la réception du présent document et de tout autre document ou information publié en lien avec l'offre ou la vente des actions/parts, une personne (au sens de la loi de Singapour) à Singapour, déclare ou garantit qu'elle est autorisée à recevoir ce document conformément aux restrictions énoncées ci-dessus et accepte d'être liée par les limitations contenues dans les présentes. La distribution/les dividendes (le cas échéant) ne sont pas garantis, sauf indication contraire figurant dans la politique de dividendes de la catégorie d'actions ou catégorie concernée contenue dans le Singapore IM concerné. Le présent document et le Singapore IM ne sont pas un prospectus tel que défini dans la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale en vertu de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas ; aussi, l'offrant/un investisseur doit-il examiner attentivement si l'investissement lui convient. La MAS n'assume aucune responsabilité quant au contenu de ce document. Ce document n'a pas été examiné par la MAS.

**États-Unis et US-Offshore (juridictions autorisées)** : Amundi Distributor US, Inc., 60 State Street, Boston, MA 02109, un courtier enregistré aux États-Unis, fournit des services de marketing dans le cadre de la distribution de produits, géré par Amundi Asset Management ou ses filiales. Amundi Distributor US, Inc. commercialise ces produits auprès d'intermédiaires financiers, tant aux États-Unis qu'à l'extérieur (dans les juridictions où cela est autorisé), qui à leur tour proposent ces produits à la vente à des personnes qui ne sont pas des personnes des États-Unis. Amundi Distributor US, Inc. s'engage uniquement avec des intermédiaires financiers et n'exerce pas de commerce de détail. Les particuliers sont encouragés à demander conseil à leurs conseillers financiers, juridiques, fiscaux et autres conseillers appropriés avant de prendre toute décision d'investissement ou financière ou d'acheter tout produit ou service financier, de valeurs mobilières ou lié à l'investissement, y compris tout produit ou service décrit dans ces documents. Amundi US ne fournit pas de conseils en investissement ni de recommandations d'investissement.

Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées. Elles ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, dans l'un de leurs territoires ou dans l'une des possessions soumises à leur juridiction, ou au bénéfice de tout ressortissant des États-Unis (tel que défini dans le prospectus des Fonds). Les Fonds ne sont pas enregistrés aux États-Unis en vertu de la Loi sur les sociétés d'investissement de 1940 (« Investment Company Act ») et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 (« Securities Act »).

Ce document n'est pas destiné aux personnes qui ne relèvent pas de ces catégories dans les juridictions susmentionnées et ces personnes ne doivent pas s'appuyer sur ce document, quel que soit leur objectif. Dans les juridictions autres que celles indiquées ci-dessus, le présent document est destiné à l'usage exclusif des clients professionnels et des intermédiaires auxquels il est adressé. Ce document ne doit pas être distribué au public ou à d'autres tierces parties et l'utilisation des informations fournies aux présentes par une personne autre que leur destinataire est interdite.

Ce document se fonde sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de sa publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision prise ou de tout investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document.

\*Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par Amundi continueront à travailler pour Amundi ou que les performances ou le succès passés de ces professionnels constituent un indicateur de leurs performances ou de leur succès futurs. Informations fournies à titre indicatif uniquement.

Date de publication : 09/06/2025

[© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans le présent document : (1) comprennent les informations exclusives de Morningstar ; (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées ; (3) ne constituent pas des conseils en investissement ; (4) sont fournies uniquement à titre informatif ; (5) ne sont pas garanties quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur degré d'actualité ; et (6) peuvent être tirées de données sur des fonds publiées à diverses dates. Morningstar n'est responsable d'aucune décision de négociation, d'aucun dommage, ni d'aucune autre perte en lien avec les Informations ou leur utilisation. Nous vous prions de vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et de ne prendre aucune décision d'investissement, si ce n'est sur avis d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent augmenter ou diminuer.

Lipper n'est pas responsable de l'exactitude, de la fiabilité ou de l'exhaustivité des informations que vous obtenez. En outre, Lipper ne saurait être responsable des pertes ou dommages résultant des informations obtenues auprès de Lipper ou de l'une de ses sociétés affiliées. © Thomson Reuters 2025. Tous droits réservés.

Les Fonds ou titres auxquels il est fait référence dans le présent document ne sont pas sponsorisés, avalisés ou promus par MSCI, et MSCI décline toute responsabilité concernant ces Fonds ou titres ou concernant tout indice sur lequel ces Fonds ou titres reposent. La documentation d'offre des Fonds contient une description plus détaillée de la relation limitée de MSCI avec Amundi et tout Fonds concerné.]